

## Le 15 août a tenu lieu de fête nationale, en France, jusqu'en 1880

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 16 août 2017



Mgr **Brouwet**, évêque de Tarbes et Lourdes, a été interrogé dans [Le Figaro](#) à l'occasion de cette fête de l'Assomption :

"La tradition, à Lourdes, est de venir en pèlerinage avec sa paroisse ou son diocèse. Ou alors de s'y rendre seul ou en famille. L'idée d'un pèlerinage national, c'est-à-dire pour toute la France, est venue en effet après la défaite de 1870 devant les Allemands, défaite qui a été comprise, non pas seulement comme un revers politique, mais aussi comme un échec spirituel: la France devait se reprendre et travailler à son salut. D'où l'idée des pères assomptionnistes de lancer un programme de pèlerinages rendus possibles par les nouveaux moyens de locomotion: le train, le bateau à vapeur. De tels pèlerinages ont été organisés vers La Salette, Jérusalem, Lourdes..."

*Pourquoi ce pèlerinage a-t-il lieu à l'Assomption?*

Le 15 août a tenu lieu de fête nationale, en France, jusqu'en 1880. En demandant à Dieu un

héritier Louis XIII avait, en 1638, consacré son royaume à Notre-Dame et demandé que, dans tous les diocèses, chaque année, la fête de l'Assomption soit célébrée solennellement en organisant des processions. Il était naturel qu'un pèlerinage national, pour le relèvement du pays après la défaite de 1870, soit organisé à Lourdes un 15 août. Si ce n'est plus maintenant la date de la fête nationale, cela n'empêche pas les chrétiens de faire mémoire de cette consécration du pays à Marie. Le pèlerinage à Lourdes prend place parmi les nombreuses processions qui ont lieu partout en France le 15 août. [...]